

Abandon (I)

Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 2 November 1933

Le président du Conseil peut dire ce qu'il veut, qu'il aime la parole ou qu'elle lui pèse, et ses collègues et ses partisans peuvent dire ce qu'ils veulent, mais ni le président du Conseil, ni ses collègues et partisans ne pourront prétendre que cette grande fête donnée au Continental avant-hier n'était pas éclatante et splendide, qu'elle n'était pas éblouissante ni fastueuse, ni qu'elle ne comptait pas parmi ces assemblées qui font se lever la tête des chefs politiques, ou qui fournissent aux dirigeants des arguments quand ils conduisent les affaires du pouvoir en hommes soutenus et triomphants, à qui la nation apporte l'appui qu'ils veulent et garantit la victoire qu'ils recherchent.

Le président du Conseil et ses proches peuvent adopter la brièveté des concis ou la prolixité des bavards pour décrire cette fête, mais ils ne pourront en aucun cas établir qu'elle témoignait de la confiance du peuple, qu'elle dépeignait l'amour du peuple, ou qu'elle indiquait, fût-ce du coin de l'œil le plus discret, que le peuple regarde ce ministère en place avec quelque tendresse ou quelque surcroît d'intérêt. Ce n'était qu'une fête du ministère pour le ministère, un accueil du ministère par le ministère, un hommage du ministère au ministère.

Et que penser d'une fête présidée par le gouverneur du Caire, dont les invités sont reçus par le gouverneur du Caire, et où le naqib al-achraf prononce un discours pour le président du Conseil ? Le naqib al-achraf qui prononce un discours politique — voilà bien l'un des prodiges de l'ère moderne, l'un des miracles de cette époque heureuse, et le président du Conseil va ensuite prétendre au correspondant de la « Deba » que les gens ne doivent pas attendre de son ministère des miracles. Non — les gens doivent au contraire attendre de ce ministère des miracles, car il en a produit un avant-hier, faisant du naqib al-achraf un orateur politique qui soutient le ministère et le bénit, qui évoque la crise et tourne autour d'elle, et dit ce que disent d'habitude les orateurs politiques. Que veut donc de plus le président du Conseil comme miracle, au-delà de ce miracle éblouissant, de ce prodige manifeste, de cette preuve concluante que le ministère peut se dispenser du soutien des partisans et de l'encouragement des encourageants — non par la multitude de la nation, car la multitude de la nation est chose désespérée, mais par ces orateurs

éminents tirés de cette poignée infime et amenuisée qui se nomme le Parti du Peuple, et se nomme le Parti de l'Union, conduite vers le champ de la victoire et du triomphe par Sidqi Pacha et Yahya Ibrahim Pacha.

Le ministère peut se dispenser de ces partisans, ou ces partisans éminents pourraient lui refuser le charme de leur éloquence ; car il est capable de créer un chef là où il n'y a pas de chef, un orateur là où il n'y a pas d'orateur, et de faire du naqib al-achraf non pas seulement le représentant des notables, ni des seuls hommes de religion, mais le représentant de la nation entière dans l'hommage qu'elle lui rend et l'accueil qu'elle lui réserve, ceignant son cou de colliers de louanges. Quiconque demande au ministère un miracle plus éblouissant que celui-ci, un prodige plus brillant que celui-ci, est un entêté obstiné ; quiconque trouve excessif que le ministère continue de produire des miracles après celui du Continental est un envieux plein de dépit. Mais nous disions hier : le président du Conseil est un homme humble qui produit des miracles, et demande aux gens de ne pas attendre de miracles de lui, et vous savez que celui qui s'humilie devant Dieu, Dieu l'élève ; ayez donc confiance que Dieu — puissant et exalté — pourra bien élever le président du Conseil, et pourra bien accomplir par ses mains des miracles plus éblouissants et plus brillants que celui du Continental. Si donc vous entendez, après ce jour, qu'une autre fête a été donnée, disons, par le ministre de l'Intérieur, et que qui vous voudrez ou ne voudrez pas y a prononcé un discours, capable ou non de parler, ne niez rien, ne vous étonnez de rien, car ce ne sont là que les miracles que produit le président du Conseil, et que la faveur de Dieu, qu'Il accorde à qui Il veut.

Mais ce qui mérite réflexion, c'est l'attitude des orateurs éminents parmi les chefs des deux partis alliés, et parmi les grandes voix du Parlement. Comment se fait-il qu'ils n'aient pas été plus nombreux à cette fête ? Comment se fait-il qu'ils n'y aient pas pris la parole, alors que les deux partis participent au ministère, et que les deux partis proclament leur soutien au ministère ?

On a prétendu que ceux du Parti du Peuple qui ont assisté à la fête n'atteignaient pas vingt. Nous ne savons combien du Parti de l'Union y ont assisté, mais ce qui ne fait aucun doute, c'est qu'aucun des deux partis alliés n'a élevé sa voix douce et charmante, en peu ou en beaucoup de mots.

Et comment expliquer que les deux partis se soient détournés de cette fête, et de la parole qu'on y prononce ? Est-il donc vrai, comme le disent les gens, que le Parti du Peuple soutient, mais tièdement, et appuie, mais avec réserve ? Est-il donc vrai, comme le disent les gens, que la paix conclue entre le chef du parti et le président du Conseil était une paix dont la surface montrait l'entente et le fond cachait le désaccord ? S'il en est ainsi, c'est donc une trêve qui a été conclue entre le chef du parti et le chef du ministère, une trêve qui prendra fin ou sera renouvelée après un temps court ou long, et le ministère se trouve alors abandonné même par ses propres partisans, rejeté même par ses plus proches alliés.

Tout cela est possible, mais rien de tout cela ne nuit en rien au ministère, tant qu'il peut faire parler pour lui le naqib al-achraf, et il importe peu au ministère, pour le bien ou pour le mal, qu'il rencontre chez les deux partis alliés soutien ou abandon — et quelle différence, après tout, entre le soutien des deux partis alliés et celui du naqib al-achraf ? Si ce n'est qu'il y a dans le soutien du naqib al-achraf une bénédiction qui n'est pas dans le soutien des deux grands chefs, Sidqi Pacha et Yahya Ibrahim Pacha.

Le président du Conseil est donc incapable de s'assurer le soutien de ses propres alliés, malgré toute la force et la puissance qu'il possède, et malgré toutes les menaces et tous les avertissements que sa langue lance ; et le président du Conseil est naturellement incapable de s'assurer le soutien du peuple ; car le peuple ne se laisse pas prendre par la menace ni par l'avertissement, le peuple ne se laisse pas séduire par les promesses, même venues du ministre des Finances, le peuple ne se laisse pas tenter par les espoirs illusoires, même quand les journaux en sont remplis et que toutes les bouches les répètent ; le peuple sait où placer son amour, et à qui accorder son encouragement et son soutien.

Le peuple sait en qui doit résider l'espoir, et de qui doit venir le désespoir ; le peuple sait que si Sidqi s'en va, l'Égypte a un autre Sidqi, et que sa satisfaction ne s'achète pas en changeant les hommes, mais s'achète par autre chose, plus précieux, plus élevé, plus cher aux cœurs et plus aimé des âmes — à savoir un changement de politique. Le peuple regarde le nouveau chef comme il regardait l'ancien chef, et le peuple a la certitude que le nouveau chef suivra son chemin, lentement ou rapidement, mais qu'il finira, sans aucun doute, exactement là où a fini l'ancien chef.

Et le président du Conseil n'est pas seulement incapable d'amener les deux partis alliés à un soutien ouvert et caché n'admettant aucun doute, ou d'amener le peuple à le soutenir, ou même à feindre de le soutenir ; il est incapable même d'amener ses collègues ministres à le soutenir. Cela peut sembler étrange, mais c'est là — semble-t-il — un fait hors de doute ; car ce n'est pas soutenir leur chef, pour des ministres, que de marcher avec lui comme le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Instruction publique marchent avec Abdel Fattah Yehia Pacha.

Voilà un homme qui déclare que son ministère répartira la justice entre les gens sans se laisser influencer par la passion ni céder aux penchants des partis, tandis que le ministre de l'Intérieur voit et entend l'injustice qui s'abat sur ses adversaires et sur les adversaires du ministère à Abou Girg et ailleurs, sans la corriger ni la lever, sans même tenter d'y apporter un changement quelconque. Défie-t-il le président du Conseil ? Ou bien s'accorde-t-il avec lui pour dire que la parole est une chose et l'action une autre ?

Voilà un homme qui déclare que tous les Égyptiens obtiendront justice, et que les jugements de la loi seront exécutés à leur endroit avec intégrité et équité, et puis voilà qu'une administration provinciale soumet un très grand nombre d'Égyptiens à la loi de « Caragouss », à une injustice criante qu'aucune loi ne sanctionne et qu'aucune religion n'approuve : dictant leur tenue, leur imposant chefs de village et gardes, contraignant les inspecteurs à les faire dire autre chose que ce qu'ils croient, les forçant à éprouver du dépit tout en disant qu'ils sont satisfaits, à éprouver de la peine tout en disant qu'ils se réjouissent, à se plaindre tout en disant qu'ils réclament davantage d'injustice et qu'ils y trouvent leur tranquillité — et le ministre de l'Intérieur n'y change rien, n'en dit rien, comme si la province de Dakahlia était devenue un État indépendant, à l'écart des dispositions de la constitution égyptienne et de la loi égyptienne. Le ministre de l'Intérieur défie-t-il le président du Conseil, ou s'accorde-t-il avec lui pour dire que la parole est une chose et l'action une autre ?

Voilà un homme qui annonce aux gens que son ministère sera un ministère de justice, d'équité et de respect de la loi, et puis voilà que le ministre de l'Instruction publique outrepassa la loi dans une affaire touchant un institut qui, plus que tout autre, mérite qu'on y respecte les lois. Et il ne se contente pas d'outrepasser seul la loi ; il veut y associer aussi la commission des finances et le conseil des ministres, leur écrivant à ce sujet des propos dont on ne peut dire, au minimum, qu'ils ont le plus

grand besoin d'intégrité, et le plus grand besoin d'une juste présentation des faits et d'une équitable conciliation. Et lorsque ces propos furent publiés pour que les gens les voient, le ministre se tut, et le président du Conseil se tut. Le ministre des Traditions défie-t-il le président du Conseil, ou s'accorde-t-il avec lui pour dire que la parole est une chose et l'action une autre ?

Non, il n'y a là ni défi ni accord ; les choses suivent simplement leur cours comme elles le peuvent, et les ministres suivent le cours des choses comme ils le peuvent. Le président du Conseil est-il donc incapable de maîtriser les choses, incapable de maîtriser ses ministres, tout comme il est incapable d'obtenir le soutien des deux partis alliés, et tout comme il est incapable d'obtenir le soutien du peuple ?

Le président du Conseil est un homme de bien que les circonstances abandonnent, que les gens abandonnent, et les gens et les circonstances se liguent pour l'abandonner, et il s'en satisfait, il s'en rassure, se taisant tantôt, annonçant tantôt que le gouvernement a un effort à donner, mais un effort limité, et que les gens ne doivent attendre de lui ni de son ministère aucun miracle. Vous pourriez ensuite me demander à quoi rime le maintien du chef au pouvoir, abandonné à ce point, impuissant à ce point, mais je ne sais pas pourquoi vous m'adresseriez à moi cette question. Adressez-la, si vous voulez, au président du Conseil.